

— RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ —

JOURNAL OFFICIEL

DES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'Océanie

Paraissant tous les Jedis à 8 heures du soir.

Matahiti 49.
N° 48.

Te Dea a te Hau no te mau Haapao raa farani i Oteania

Mahana maha
29 novema 1900.

PREX DE L'ABONNEMENT (pour le d'annonce):
 Un an. 18 fr. | Estéris. — Un an. 20 fr.
 id. Six mois. . . 10 » | id. Six mois. 11 »
 id. Trois mois. . 6 » | id. Trois mois. . . 6 50
 Un numéro : 50 centimes.

Pour les Abonnements et les Annonces, s'adresser

PREX DES ANNONCES (au comptant):
 Les 20 premières lignes. 50 c. la ligne
 Au-dessus de 20 lignes. 25 id.
 Les annonces renouvelées se paient la moitié du prix d la première insertion.

IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

Haute-Cour tahitienne. — Décisions des Conseils de district à homologuer.
 Instruction publique. — Vacances des écoles.
 Service des Contributions. — Cessation de commerce.
 id. — Déclarations de chiens.
 Service Administratif. — Avis aux navigateurs.

PARTIE NON OFFICIELLE

Port de Papeete. — Mouvement commercial.

PARTIE OFFICIELLE

Gouvernement des Établissements français DE L'Océanie

HAUTE-COUR TAHITIENNE — HAAVA RAA RAHI TAHITI.

Liste des décisions des Conseils de districts qui seront soumises à l'homologation de la Haute-Cour tahitienne le 5 décembre 1900, à 2 heures de l'après-midi, conformément à l'article 3, § 6, de la loi du 28 mars 1866.

Nanai raa o te mau faataa raa a te mau Apoo raa mataeinaa te tuu hia i mua i te aro o te Haava raa rahi Tahiti, ia haamana hia i te 5 no titema 1900, i te hora 2 i te ahiahi, mai te au i te irava 3 § 6 no te ture no te .28 no mati 1866.

Numéros de l'ordre	Conseils de districts qui ont rendu les décisions.	Dates des décisions.	Noms des parties.	Objet du litige.
684	Haroua.	18 et 19 décembre 1882.	Taihuks a Tarahaka, contre : Manuma a Tiapara.	Terre Papagott
682	id.	18 et 19 juin 1883.	Hei a Tiapara, contre : Tehava a Fatuma.	Terre Karure
683	id.	26 oct. 1883.	Mahuika, Fakamane, Kahura, Tapinoe, Tepehipehi, Tokaraitatua, contre : Héritiers Hono.	Terre Teperiorira.

Numéros de l'ordre	Conseils de districts qui ont rendu les décisions.	Dates des décisions.	Noms des parties.	Objet du litige.
684	Takaroo-Tikei.	22 juillet 1883.	Mataroro a Taharia, contre : ?	Terre Toaru.
685	id.	id.	Tangia a Maruake, contre : ?	Terres Kamihiria et Teonepeka.
686	id.	3 avril 1883.	Tangia a Maruake, contre : Pekutini a Tufarua.	Terre Toriri.
687	Kaukura.	11 et 23 juin 1900.	Manutua a Maire, contre : Tahari a Fou.	Terre Temanufarearii.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Instruction publique.

AVIS

Les vacances des écoles publiques auront lieu du 20 décembre au 20 janvier prochains.

SERVICE DES CONTRIBUTIONS

AVIS

MM. les négociants et patentés de toutes les catégories qui auraient l'intention de cesser leur commerce ou leur industrie, sont invités à en faire la déclaration au bureau des Contributions, avant le 1^{er} janvier 1901.

Faute par eux de se conformer au présent avis, ils continueront à figurer au rôle des Contributions de l'année prochaine.

PARAU FAAITE

Te parau hia'tu nei te feia hoo tao'a e te mau taata'oa e patana ta ratou, mai te haapao ore i te huru, e o tei opua e e faaea i ta ratou hoo raa ia faaite ia ratou i ta ratou parau no te reira i te piha toro'a o te paeau titau raa moni, hou te 1 no tenuare 1901.

E ia ore ratou ia haapao mai i teie nei faaite raa e vai à ia to ratou mau ioa i nia i te puta aufau raa no teie matahiti i mua nei.